



COMMUNE DE RÉMUZAT

DEL- 13-22082024

Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 août à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240822-DEL_13_22082024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal		X		Éric BOLLARD	Date de convocation : 14/08/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				Secrétaire de séance : T SERRE
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc	X				
LATIL Étienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	10	1			

Objet : contrat JVS HORIZON INFINITY pour 3 ans

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le devis de la société JVS d'un montant de **4 350 € HT pour l'abonnement annuel** (contrat de 3 ans)
- **AUTORISE** le maire à signer le contrat HORIZON VILLAGES INFINITY avec la société JVS

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0